

Montants en milliers de Dinars	Au 31/03/2014	Au 31/03/2013	Au 31/12/2013	VARIATION en% T1 2014/2013
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	50 975	43 189	194 836	18,03%
Intérêts	36 659	30 844	136 566	18,85%
Commissions en produits	10 258	9 124	39 866	12,43%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 058	3 221	18 404	25,99%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 381	11 927	53 510	28,96%
Intérêts encourus et charges assimilées	14 766	11 476	50 820	28,67%
Commissions encourues	615	451	2 690	36,36%
3- PRODUIT NET BANCAIRE	35 594	31 262	141 326	13,86%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	627	564	2 856	11,17%
5-CHARGES OPERATOIRES dont:	26 315	25 633	103 002	2,66%
Frais de personnel	15 932	15 430	62 304	3,25%
Charges générales d'exploitation	7 740	7 497	29 140	3,24%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	168 389	79 909	149 665	110,73%
Portefeuille titres commercial	2 630	882	2 611	198,19%
Portefeuille Titres d'investissement	165 759	79 027	147 054	109,75%
7-ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	2 133 965	2 086 958	2 131 503	2,25%
8- ENCOURS DES DEPOTS dont:	1 988 105	1 977 874	1 908 202	0,52%
Dépôts à vue	1 019 028	1 031 424	964 587	-1,20%
Dépôts d'épargne	533 982	531 930	529 516	0,39%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	119 551	87 485	115 407	36,65%
10- CAPITAUX PROPRES	248 995	251 477	243 802	-0,99%

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} TRIMESTRE 2014

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) est relativement stable par rapport au 31/12/2013 (+0,12%) mais en progression de 47MTND par rapport au 31/03/2013.

Les dépôts de la clientèle la collecte nette de dépôts à vue (54MTND) et des comptes d'épargne (4.5MTND) a fortement contribué à la hausse de 4,19% des ressources par rapport au 31/12/2013.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2014 le PNB réalisé est de 35,6MTND en progression de 13,86% par rapport à fin mars 2013.

Les charges opératoires ont augmenté de 2,66% par rapport à la même période de l'exercice 2013 avec notamment un accroissement des frais de personnel (3,25%).

Les capitaux propres intègrent la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21.

Remarque : les chiffres au 31/12/2013 sont provisoires